

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 28 SEPTEMBRE
2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER,
Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,
Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL,
M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES,
Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,
M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD,
M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND,
M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN,
Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET,
Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT,
Mme Ghislaine PERSIA, M. Arnaud RENOUIARD, Mme Carole MONTAGNAC,
M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI,
Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Catherine GAY par Mme Cécile HELLE
Mme Laure MINNSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Carole MONTAGNAC
M. Paul RUAT par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Murielle MAGDELEINE par M. Arnaud RENOUIARD

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2024

32

DEFENSE ET PROTECTION CONTRE LES EAUX : Sollicitation d'un fonds de concours Grand Avignon pour les travaux d'urgence sur le merlon Mireio.

M. FOURNIER

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Le merlon des allées de l'Oulle, dit merlon « Mireio », situé en rive gauche du Rhône s'étend du pont Edouard Daladier au Pont de l'Europe sur une longueur voisine de 900 m. Il est par endroit en surélévation d'environ 1 m par rapport au parking et retarde l'inondation de la double voie pour les crues fréquentes. La ville d'Avignon est le gestionnaire actuel de l'ouvrage.

Plusieurs crues d'intensité croissante sont survenues depuis novembre 2023. Pour chacun des événements, le merlon « Mireio » a montré des signes de défaillance de plus en plus importants.

Un diagnostic a été réalisé par deux experts lors de la crue de décembre 2023 qui a identifié une fragilité du merlon et abouti à une pré-inondation précoce du parking par rapport aux consignes de crue actuelles.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé d'engager des travaux d'urgence consistant à réaliser un rideau de palplanche sur le tronçon vulnérable d'environ 40 mètres linéaires accompagné d'un grillage anti fouisseur et d'un géotextile coco sur environ 150 mètres linéaires.

La ville d'Avignon a sollicité la participation financière du Grand Avignon au regard des enjeux de gestion des inondations.

Le montant des travaux d'urgence s'élève à 100 000 € HT dont le plan de financement s'établit comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel des travaux	100 000 €	
Subvention		
Grand Avignon sollicitée	50 000 €	50%
AUTOFINANCEMENT		
ville d'Avignon	50 000 €	50%

Il est donc proposé de solliciter le Grand Avignon, conformément au plan de financement, pour une participation financière au titre d'un fonds de concours, à hauteur de 50 000 € HT, à imputer sur le budget GEMAPI.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L.5216-5,

Considérant l'avis favorable de la ou des :
Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel pour les travaux d'urgence du merlon Mireio,
- **SOLLICITE** conformément au plan de financement présenté une participation financière au titre d'un fonds de concours du Grand Avignon,
- **IMPUTE** la recette sur le chapitre 13, compte 13251,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

ADOPTE



Le Maire
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 2 OCTOBRE 2024

ACTE PUBLIE LE 04 OCT. 2024



AR préfecture : 084-218400075-20240928-lmc1X010001a356-DE

Date de télétransmission : 02-10-2024

Date de réception en préfecture : 2 OCTOBRE 2024